

Activités touristiques et de loisirs

Le tourisme agricole

Le tourisme agricole n'est pas très développé sur le territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Seules **3 fermes sont ouvertes au public** : une ferme auberge (Quatremare) et deux fermes pratiquant la vente directe de leurs produits (Amfreville-sur-Iton et Le Mesnil-Jourdain).

Les Parcs et jardins

Il existe un seul parc ouvert au public sur le territoire de la CASE : le Parc paysager du Château Renaissance d'Acquigny. On peut y découvrir des cascades, une rivière artificielle, des arbres remarquables, une orangerie avec une belle collection d'agrumes.

L'Avenue Verte

Etant donné la richesse naturelle et le potentiel que constitue les chemins ruraux et les berges du territoire Seine-Eure, il a été projeté la réalisation d'une voie verte à vocation touristique.

Cette voie sera ouverte à la circulation des piétons, des vélos, des rollers et sera également accessible aux personnes handicapées en fauteuil.

Ce projet s'intégrera dans les itinéraires EURO-VELO et dans le schéma directeur «Avenues Vertes» Evreux-Pays de Bray. L'objectif sera de relier Evreux à la vallée de l'Andelle via Louviers.

De plus, ce projet s'articulera avec le réseau deux-roues urbain qui sera développé sur l'agglomération. Cette piste sera également un circuit qui permettra de relier la plupart des communes de l'agglomération à la base de loisirs de Léry-Poses.

Politique locale

Afin de donner une image positive du territoire et de contribuer à la création d'emploi dans le secteur d'activité, la Communauté d'agglomération Seine-Eure a choisi de poursuivre trois axes visant à contribuer à développer l'activité touristique et à se reconstruire une image positive :

- Développer une politique d'accueil par la structuration des lieux d'accueil avec un office de tourisme à vocation intercommunale, des antennes touristiques saisonnières, une signalisation touristique, et le développement du tourisme de découverte économique ;
- Valoriser le patrimoine naturel, avec l'aménagement de pistes cyclables, de sentiers de randonnées, la découverte du milieu rural et de l'environnement ;
- Développer les équipements touristiques et de loisirs (hébergements, tourisme de découverte économique, tourisme culturel, tourisme fluvial, base de loisirs).

> Voir aussi

> www.tourisme-seine-eure.com : site de l'office du tourisme de la communauté d'agglomération Seine-Eure